

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Primaire KORODUR

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 147

Page 1 de 6

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Primaire KORODUR

Autres désignations commerciales

KORODUR HB 5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Bâtiment et travaux publics.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	KORODUR	
	Westphal Hartbeton GmbH & Co. KG	
Rue:	Hohensteinstraße 19	
Lieu:	D-44866 Bochum- Wattenscheid	
Téléphone:	+49(0)2327/94570	Téléfax: +49(0)2327/321084
e-mail:	info@korodur.de	
Interlocuteur:	Sander	Téléphone: +49(0)2327/9457-17
e-mail:	f.sander@korodur.de	
Internet:	www.korodur.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0)2327/94570**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Mentions de danger:

Peut irriter les voies respiratoires.

Provoque des lésions oculaires graves.

Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement:	Danger
Pictogrammes:	GHS05-GHS07

**Mentions de danger**

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Primaire KORODUR

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 147

Page 2 de 6

P102

Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Corrosion et irritation de la peau: Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau:

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
266-043-4	Portland cement	50-60 %
65997-15-1	Xi - Irritant R37/38-41-43	
266-045-5	calcium aluminate cement	2,5 - 10 %
65997-16-2	Xi - Irritant R37/38-41-43	
231-900-3	calcium sulfate	2,5 - 10 %
7778-18-9		
208-863-7	calcium formate	1 - 2,5 %
544-17-2	Xi - Irritant R36/37/38	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4; H302 H312	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Consulter un ophtalmologiste. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Primaire KORODUR

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 147

Page 3 de 6

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Eviter la formation de poussière.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Les zones de travail doivent être aménagées de sorte à pouvoir être nettoyées à tout moment. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Combustible. Explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
10101-41-4	Calcium (sulfate de)	-	10		VME (8 h)	

Conseils supplémentaires

[-]

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

[-]

Mesures d'hygiène

Ranger séparément vêtements de ville et vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Caoutchouc butyle. NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (caoutchouc fluoré).

Protection de la peau

Combinaison.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Primaire KORODUR

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 147

Page 4 de 6

Protection respiratoire

appareil avec filtre à particules (EN 143).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Poudre
Couleur: gris
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 11-13,5

Modification d'état**Dangers d'explosion**

non explosif.

Propriétés comburantes

Non comburant.

Densité (à 20 °C): 0,89 g/cm³**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter**

[-]

10.5. Matières incompatibles

Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

[-]

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

N° CAS	Substance	Méthode	Dose	Espèce	Source
544-17-2	calcium formate				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
	dermique	ATE	1100 mg/kg		

Irritation et corrosivité

Contact avec la peau: irritant.

Effets sensibilisants

Contact avec la peau:sensibilisant.

SECTION 12: Informations écologiques**Information supplémentaire**

[-]

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Primaire KORODUR

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 147

Page 5 de 6

13.1. Méthodes de traitement des déchets**Élimination**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Code d'élimination des déchets-Produit

170101 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); béton, briques, tuiles et céramiques; béton

Code d'élimination de déchet-Résidus

170101 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); béton, briques, tuiles et céramiques; béton

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Primaire KORODUR

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 147

Page 6 de 6

matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)